

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE POUR LE PERSONNEL NON-ELECTRICIEN EFFECTUANT DES OPERATIONS ELECTRIQUES SIMPLES OU DES MANŒUVRES

Code produit : 4UTE2 / Version : v1

ELEMENTS DE CONTEXTE

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

FINALITE DE LA FORMATION

Effectuer des opérations simples en électricité en appliquant les règles de sécurité pour éviter les dangers dus à l'électricité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies dans la Norme NFC 18-510
- Être capable d'exécuter en sécurité les opérations simples d'ordre électrique

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Personnel d'entretien, technicien ou opérateur non-électricien amené à effectuer le ré enclenchement d'appareils de manœuvre ou de protection, le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement ou le remplacement d'éléments terminaux simples sur des installations électriques. Personnes ayant les connaissances en électricité et techniques nécessaires aux tâches qui lui seront confiées.

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 14 heures / 2 jours (1,5 j théorie + 0,5 j pratique)

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux avec des armoires pédagogiques portatives. Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation. Remise d'un livret de prescriptions de sécurité.

Validation des acquis : Validation des acquis (savoirs et savoir-faire à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique)

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, avis de fin de formation, titre d'habilitation électrique vierge (validité 3 ans)

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

- ❖ **Les évolutions de la réglementation en électricité**
- ❖ **Les grandeurs fondamentales en électricité**
- ❖ **Classement des installations et habilitations du personnel**
 - Le principe de l'habilitation et les différents Titre d'habilitation
 - Niveau d'habilitation
 - Domaine de tension
 - Les limites et zones d'environnement
- ❖ **Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique**
- ❖ **Risques d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit**
- ❖ **Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique**
- ❖ **Les moyens de protection collectifs et individuels**
- ❖ **Les matériels électriques**
- ❖ **La mise en sécurité**
- ❖ **Les procédures d'intervention (BS)**
- ❖ **Les personnes intervenantes**
- ❖ **Les ouvrages électriques**
- ❖ **Les opérations**
- ❖ **Les documents écrits**
- ❖ **Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages, les EPI**
- ❖ **Appareils électriques amovibles et portatifs à main**
- ❖ **Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique**
 - Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

Habilitation : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation BS, BE Manœuvre, éventuellement HE Manœuvre.